

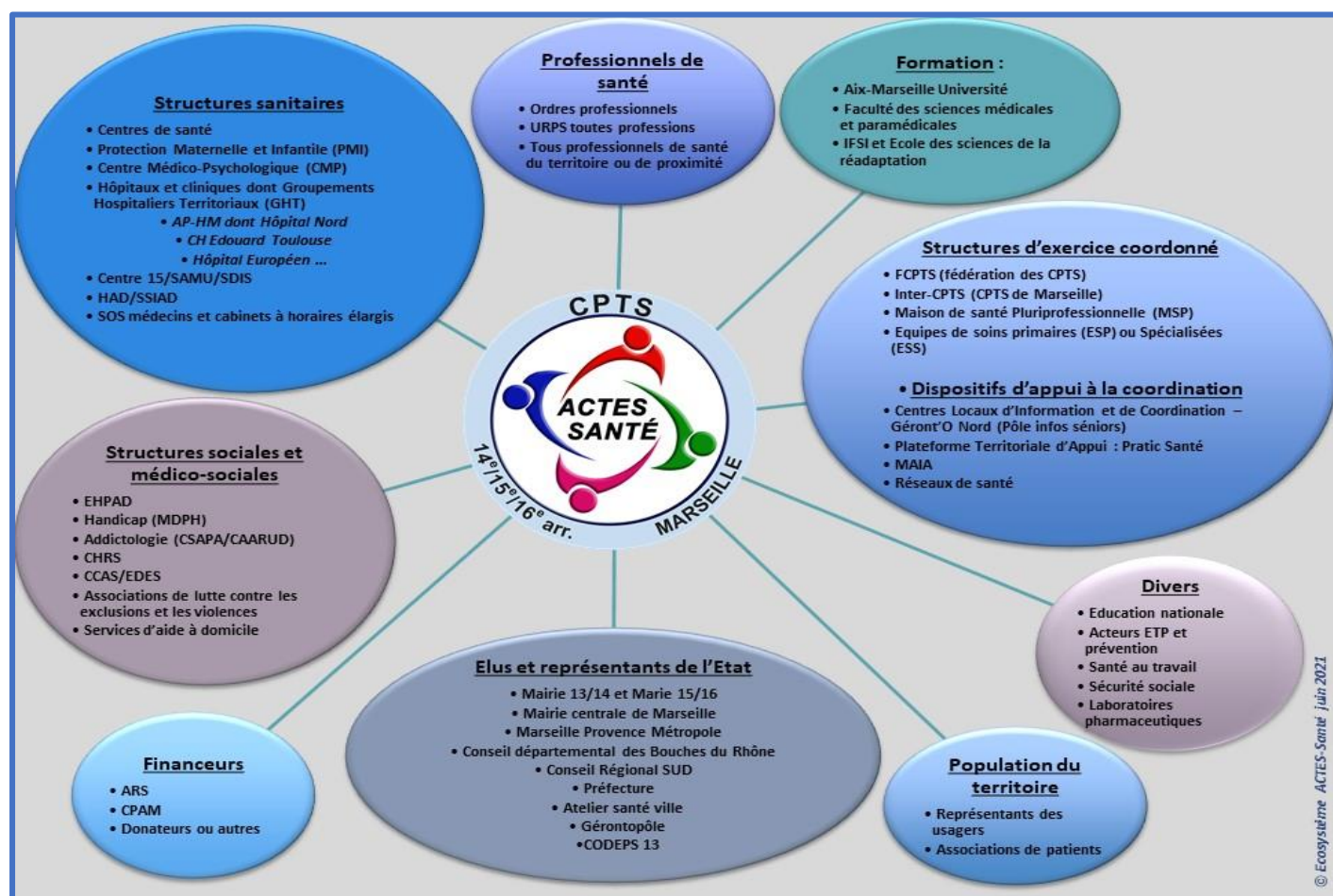
# Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Labellisée (CPTS)

ACTES-Santé - 14<sup>ème</sup>/15<sup>ème</sup>/16<sup>ème</sup> arr. de Marseille

## SYNTHESE DU PROJET DE SANTE

### CPTS : Qu'est-ce que c'est ?

- ▶ Instaurée dans la loi « **ma santé 2022** »
- ▶ L'exercice libéral isolé doit devenir l'exception
- ▶ Un regroupement de professionnels de santé organisé à **l'échelle d'un territoire**
- ▶ Une structuration du travail des professionnels de santé au sein d'une **équipe pluriprofessionnelle**, hors les murs, avec un **projet de santé partagé** construit par les professionnels de santé et des rémunérations spécifiques
- ▶ A terme, **labellisée par un contrat tripartite** avec l'ARS et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- ▶ Une **réponse collective** aux enjeux de santé et d'accès aux soins sur un territoire



### CPTS : Quelles missions ?

#### Missions socles :

- ▶ Améliorer l'accès aux soins et les délais de prise en charge
- ▶ Améliorer l'organisation des **parcours pluriprofessionnels** autour du patient
- ▶ Développer des actions pluriprofessionnelles de **prévention**

#### Missions complémentaires :

- ▶ Développer la **qualité** et la **pertinence** des soins
- ▶ **Accompagner les professionnels** de santé sur le territoire
- ▶ Participer à la réponse aux **crises sanitaires** (Mai 2021)

# ACTES-SANTÉ : Qui sommes-nous ?

- ▶ Association de Coordination Territoriale des Equipes de Soins
- ▶ Association 1901 de **professionnels de santé libéraux** (plus de 10 catégories différentes)
- ▶ Bureau et Conseil d'Administration **pluriprofessionnels**
- ▶ 1 territoire : 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Marseille (CPTS de taille 3)
- ▶ **Labellisée** en décembre 2020
- ▶ Nombreux **partenaires territoriaux** : PTA, élus locaux, pôle infos seniors, ateliers santé ville....



## 1<sup>ère</sup> CPTS de Marseille Labellisée



**NOV 2018 - MAI 2019**

Préfiguration du diagnostic de territoire  
Dépôt de la lettre d'intention  
Présentation et Validation en CCOPTD

**SEPT - DEC 2020**

Finalisation et dépôt du projet de santé CPTS  
Négociations des ACI  
Validation du projet de santé CPTS

**OCT 2018**

Création de l'Association loi 1901 Actes-Santé

**JUIN 2019 - SEPT 2020**

Réunions des groupes de travail  
Finalisation du diagnostic de territoire  
Rédaction des fiches action  
Écriture du projet de santé

**15 DEC 2020**

**Signature ACI**

## Quelques éléments du diagnostic de territoire ?

### Une population :

- ▶ Plus jeune
- ▶ Plus précaire
- ▶ Plus d'ALD  
(Cardiopathies / Diabètes / Santé mentale)
- ▶ Plus de Décès prématurés

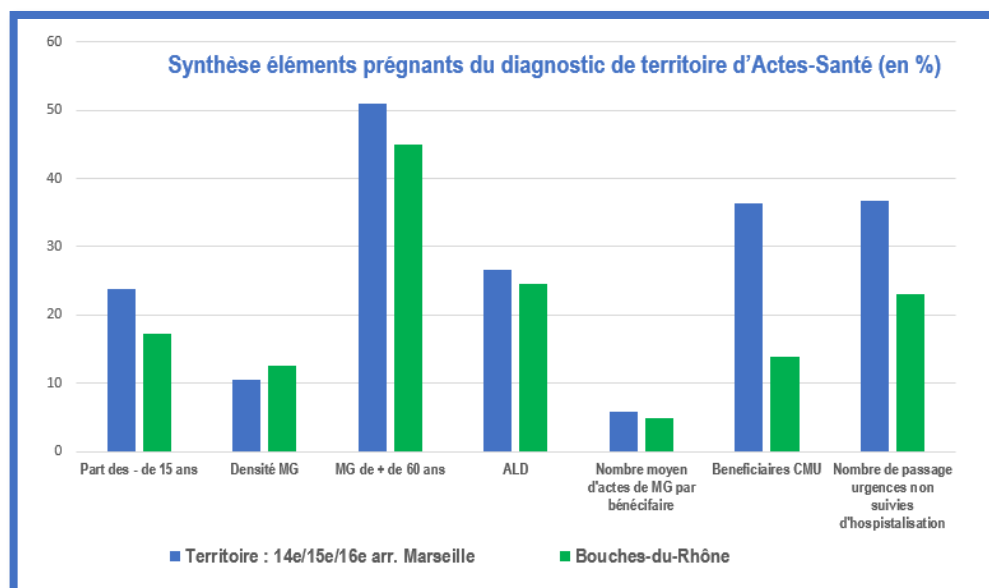
### Des médecins de ville :

- ▶ Moins nombreux
- ▶ Plus âgés

### Une consommation de soins :

- ▶ Plus importante
- ▶ Inadaptée

155 060 habitants soit 18% de la population marseillaise



## Mission Socle: Accès aux soins

## Action : 1-A. Médecin traitant (MT)

### Objectifs opérationnels

✓ Faire un état des lieux réel des MT sur le territoire et de leur capacité de prise en charge de nouveaux patients :

- Recenser l'existant et réfléchir à une coordination
- Repérer les capacités de prises en soins supplémentaires
- Informer les MG de l'existence de la CPTS
- Dégager du temps médical supplémentaire
- Réfléchir à un protocole d'organisation en télémédecine

✓ Réfléchir à une méthodologie de signalement et d'orientation des patients en CSS sans MT déclaré :

- Mettre en place un outil de signalement en ligne sur site internet CPTS
- Informer les professionnels de santé du territoire sur la nécessité de signaler à la CPTS les patients sans MT déclarés

### Indicateurs

✓ Identification des MT sur le territoire (libéraux et salariés) et de leurs capacités de prise en charge de nouveaux patients.

✓ Nombre d'actions de promotion de la CPTS auprès des différents publics

✓ Nombre de médecins adhérents au dispositif de téléconsultation pluriprofessionnel

✓ Organisation de prise en charge des demandes de MT et d'outils de signalement des besoins et disponibilités.

✓ Progression de la couverture par un MT des patients de 17 ans et plus

## Action : 1-B. Soins non programmés (SNP)

### Objectifs opérationnels

✓ Améliorer l'accès aux SNP pour tout patient du territoire

✓ Participer à la coordination des SNP pour les autres professions de santé (Infirmiers, Kinés...)

✓ Proposer une nouvelle organisation de l'accès aux SNP sur le territoire avec support de télémédecine

### Indicateurs

✓ Elaboration d'un état des lieux en SNP grâce aux outils opérationnels mis en place par la CPTS.

✓ Nombre de professionnels adhérents à la CPTS

✓ Toute forme d'information / mesure incitative pour sensibiliser les différents publics et limiter le recours aux SNP.

✓ Existence d'un protocole de téléconsultation pour répondre aux SNP

✓ Nombre de patient ayant bénéficié d'une téléconsultation en SNP

## Mission Socle : Parcours de soins

## Action : 2-A. Diabète Gestationnel (DG)

### Objectifs opérationnels

- ✓ Améliorer le suivi et les prises en charge des patientes porteuses de diabète gestationnel
  - Impliquer de nouveaux professionnels libéraux dans ce parcours.
  - Harmoniser les protocoles de prises en charge

- ✓ Créer une liste de professionnels formés à l'accompagnement des patientes diagnostiquées DG.

- Proposition d'une formation sur le DG

- ✓ Favoriser le maintien à domicile et éviter le passage aux urgences des patientes diagnostiquées en DG.
- Repérer les femmes à risque de développement de DG.

### Indicateurs

- ✓ Existence d'actions d'information/sensibilisation (réunions, campagnes d'infos ...) pour faire connaître le DG auprès des PS et du public.
- ✓ Existence d'un partenariat avec Santé Croisée

- ✓ Existence d'un répertoire (PMI / endocrinologues / gynécologues / sages-femmes / MG / IPA).
- ✓ Nombre de professionnel formés

- ✓ Nombre de patientes ayant intégré le parcours DG.

## Action : 2-B. Lutte contre les inégalités en santé

### Objectifs opérationnels

- ✓ Participer à la réduction des inégalités sociales en santé.
  - Améliorer l'accès à la santé et les prises en charge des populations les plus fragiles en termes de suivi et de prévention.

### Indicateurs

- ✓ Dispositif de repérage d'une problématique liée à une fragilité spécifique détectée (fiche).
- ✓ Identifier les acteurs médicaux-sociaux en capacité de répondre aux problématiques.

### Objectifs opérationnels

- ✓ Améliorer le suivi et les prises en charge en urgences des patients porteurs de cardiopathies ou d'artériopathies.
  - Répertoire des cardiologues et angiologues du territoire (libéraux et salariés)
  - Harmoniser les prises en charge de ville
  - Réfléchir sur à l'organisation territoriale des urgences cardiaques
  - Soutenir le programme de télémédecine « follow hearth ».

## Action : 2-C. Insuffisance Cardiaque

### Indicateurs

- ✓ Existence d'un répertoire des cardiologues / angiologues du territoire et des plages d'
- ✓ Existence d'un protocole commun
- ✓ Proposition d'une méthodologie de gradation des urgences cardiaques
- ✓ Existence d'un partenariat avec l'Hôpital Nord



**Mission Socle** : Prévention**Objectifs opérationnels**

- ✓ Favoriser l'accompagnement à l'arrêt du tabac auprès de la population du territoire.
  - Former les professionnels de santé à la prescription des substituts nicotiniques.
  - Création d'une boîte à outils pour les MSP/CDS (campagne clé en mains)
  - Analyser la satisfaction des patients et des professionnels

**Action : 3-A. Le Sevrage Tabagique****Indicateurs**

- ✓ Nombre de professionnels formés
- ✓ Nombre d'actions grand public d'ateliers arrêt du tabac.
- ✓ Elaborer, diffuser et analyser un questionnaire de satisfaction

**Action : 3-B. La Vaccination****Objectifs opérationnels**

- ✓ Développer, organiser des campagnes de vaccinations sur tout le territoire de la CPTS pour tous.
- ✓ Communiquer sur la campagne de vaccination.

**Indicateurs**

- ✓ Evaluation de l'impact de la campagne de vaccination.
- ✓ Nombre de campagnes de communication réalisées sur la vaccination par les professionnels de la CPTS sur le territoire

**Mission optionnelle** : Accompagnement des PS**Action : 4. Favoriser l'installation****Objectifs opérationnels**

- ✓ Favoriser les terrains de stage pour améliorer l'attractivité du territoire en recensant les lieux de stages existants
- ✓ Soutenir les projets d'installation des MG et de création d'exercice coordonné type MSP.
  - Informer les internes en MG sur les missions de la CPTS
  - Préfigurer un îlot territorial de formation en médecine générale sur le territoire.
  - Répondre aux questions des projets émergents (MSP, CDS, maison médicale) et les intégrer au sein de la CPTS.

**Indicateurs**

- ✓ Identification des lieux de stages médicaux et paramédicaux.
- ✓ Mettre en œuvre des actions et outils contribuant à faire connaître la CPTS en tant que « personne ressource ».
- ✓ Mise en place d'un îlot territorial de formation en MG sur le territoire de la CPTS.
- ✓ Signatures de partenariats avec : Atelier Santé Ville, Mairies, autres CPTS, DU MG AMU ....

**Mission Optionnelle** : Pertinence et qualité des soins**Action : 5-A. Santé Mentale****Objectifs opérationnels**

- ✓ Améliorer l'organisation du parcours pluri professionnels autour du patient en partenariat avec le CH E. Toulouse
- Débuter une collaboration ville-hôpital
- Améliorer la transmission d'information ville-hôpital
- Mettre à disposition un annuaire, à jour, des sites Extra et intra-muros du CH

**Indicateurs**

- ✓ Présentation des missions de la CPTS aux acteurs du CHS et formalisation d'un partenariat ville/hôpital
- ✓ Existence d'une fiche de liaison et de suivi patient spécifique.
- ✓ Existence d'un répertoire des services du CH à jour disponible sur le site internet de la CPTS

✓ Tenter de réduire les hospitalisations aux urgences psychiatriques en cas de crises ou de décompensation.

- Mettre en place d'un groupe de travail ville/hôpital
- Améliorer le suivi chronologique des ordonnances médicamenteuses
- Initier une réflexion sur la création d'équipes mobiles inter-exercice (salariés et libéraux)

✓ Listing de proposition d'actions élaboré par le groupe de travail ville/hôpital (notamment sur le suivi des ordonnances)

- ✓ Réflexion commune sur la possibilité de visites à domicile en équipe de professionnels mixtes (salariés et libéraux)

**Action : 5 - B. Outil de communication****Objectifs opérationnels**

- ✓ Mettre en place de l'outil de coordination proposé par l'ARS PACA (attendu pour Juin 2021)
- Informer les professionnels sur la mise en place de l'outil et les former à son utilisation.

**Indicateurs**

- ✓ Mettre à disposition un outil de communication interprofessionnelle
- ✓ Informer les PS sur l'existence et l'utilisation de l'outil interconnecté
- ✓ Nombre de PS formés à l'utilisation de l'outil

